

Délibération n° 22-2026

Séance du 07 avril 2026

Date de convocation :
27 mars 2026
Date d'affichage :
30 mars 2026

Nombre
de conseillers en exercice 15
de présents 15
de votants 15

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN, Maire.

PRESENTS Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Marilyn ORSAT, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORE, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Dominique DETOLLE, Maryline JOUVEY.

Secrétaire de séance : Florence SODOYER

Objet : Correspondant Défense

Il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal selon les règles démocratiques en vigueur. Les correspondants défense remplissent en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Enfin, ils disposent d'un espace spécifique sur le site Internet du Ministère de la défense.

Monsieur Stéphane LEGRAND est désigné à l'unanimité Correspondant Défense pour la Commune d'Épineuil.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture le _____ et affichée le _____

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN

